

PISCINE DE BASSINS SA  
Conseil d'Administration  
Place de la Couronne 4  
1269 BASSINS

Bassins, le 11 juillet 2019

### Communiqué de presse

Une assemblée du Conseil d'Administration de la piscine de Bassins SA s'est déroulée le 10 juillet 2019 à Bassins. Le Conseil d'Administration communique les points suivants pour la saison 2019-2020

#### Droit à la retraite

Notre responsable de l'établissement, Monsieur Serge CHOPARD, a fait valoir son droit à la retraite au 30 juin 2019. C'est l'occasion pour le Conseil d'Administration de remercier sincèrement Monsieur Serge CHOPARD. Depuis le début de l'aventure piscine en 2003, notre responsable a exécuté les tâches qui lui étaient dévolues à notre plus grande satisfaction.

#### Objectifs 2019-2020

Le Conseil d'Administration avait élaboré plusieurs actions à entreprendre afin de réorganiser l'établissement Piscine de Bassins SA, notre fiduciaire en ayant indiqué les principes après le bouclage des comptes 2018.

Sur la base de l'étude effectuée entre 2018 et 2019, en prenant les différentes informations récoltées lors de l'assemblée générale des Actionnaires et du Conseil Communal du 25 juin 2019, le Conseil d'Administration a pris l'option de clarifier les tâches propres à la société.

Nous devons offrir une infrastructure aquatique à la population, aux écoles et aux clubs sportifs, dans des conditions optimales de sécurité, tout en offrant une stabilité financière pérenne et transparente pour les différents partenaires.

La Piscine de Bassins SA doit se concentrer sur le but principal de la société, soit la mise à disposition d'un bassin de natation et une situation financière permettant de comprendre les différentes activités proposées et leurs impacts financiers.

#### Actions pour atteindre les objectifs

Le Conseil d'Administration a proposé le plan d'actions suivant dès le 1<sup>er</sup> août 2019.

1. La Piscine de Bassins SA mandate la société Aquarius à Bursins, comme répondant des secteurs : gardiennage, cours de natation, anniversaires et animations ou activités aquatiques.
2. La Piscine de Bassins SA conserve son personnel sous contrat, pour exécuter :
  - a. les tâches techniques et administratives journalières en lien avec le bâtiment et
  - b. la partie complémentaire, selon besoin, de gardiennage du bassin.
3. La Piscine de Bassins SA informe que le personnel auxiliaire, non contractualisé, peut transmettre une offre d'emploi à Aquarius.
4. La Piscine de Bassins SA, garantit aux clubs et associations, utilisant le bassin actuellement, qu'ils pourront poursuivre leurs activités comme actuellement.

Le partenaire retenu est expérimenté et connaisseur de notre piscine. Cette société utilise depuis 2004 la Piscine de Bassins.

Le Conseil d'Administration remercie sincèrement Aquarius de relever ce défi et réitère ses remerciements à tout le personnel de la piscine de Bassins.

Pour le Conseil d'Administration de la piscine de Bassins SA  
Didier LOHRI  
0793060100  
[didier.lohri@bluewin.ch](mailto:didier.lohri@bluewin.ch)